

“Respect-Santé-Nature”

La nouvelle association naturiste du CHM de Montalivet

Association loi 1901 enregistrée à la sous-préfecture de Lesparre-Médoc le
11 septembre 2013 sous le n° W334001680

Compte-rendu d'Assemblée Générale du 8 août 2018
--

Ouverture de l'AG à 9h 40, fin à 12h 30

Présents :

Gilles Kerpen, François Urbain, Lucile Toussaint, Michèle Dumontier, Evelyne Raymond, Sophie Giquel, Michèle Hugues, Gérard Lecluyse, Claire Simounet, Francis Comtet, Hilary Price

Avant de démarrer la séance, Gilles Kerpen demande aux participants venus pour la première fois de lever le doigt: ils représentent un quart de l'assistance, soit env. une vingtaine de personnes.

1. Lecture du Bilan d'activité et débat
2. Présentation du Bilan Financier
3. Mouvements du Conseil d'Administration et élection

1. Bilan d'activité et débat

Bilan: lu et donné aux participants. *Il est approuvé à l'unanimité.*

Débat:

Le sujet relatif aux tentatives de rapprochement des associations est traité sans détour par Gilles Kerpen. Un adhérent de l'ANM regrette qu'il n'y ait pas plus de cohésion entre-elles, qu'il est temps de faire quelque chose ensemble. Gilles Kerpen et François Urbain expliquent que RSN a tout fait pour, mais sans succès. Gérard Lecluyse (membre de notre CA) dit alors que notre association n'est pas ouverte et qu'« elle travaille dans son coin », mise au point faite par Gilles Kerpen.

Les discussions s'engagent alors sur l'augmentation de la redevance et les investissements que la Direction a l'intention de faire endosser aux usagers. Une participante propose de nous présenter un avocat, propriétaire au CHM, qui pourrait nous aider.

Gilles Kerpen rapporte les informations données par « Que Choisir » et l'« Union nationale des propriétaires de MH » : le vide législatif profite aux campings qui ont toute liberté d'appliquer leurs tarifs. Gilles Kerpen présente un *projet* d'action de l'association. L'objet du document est de demander au PDG de garder une politique tarifaire raisonnable et de renoncer à l'extension de l'ACM sur la zone tampon. Le document est remis aux participants pour recueillir leur avis. A ce jour, RSN donne 2 pistes: soit son envoi personnel et signé au PDG, soit sous forme de pétition. Des participants estiment que le document n'est pas assez précis, pas assez « agressif ». Nombreux pensent qu'une pétition menée sur internet aurait du succès. Nous n'avons pas effectué de sondage à ce sujet. Des personnes souhaitent que l'association réclame le détail de l'augmentation auprès de la direction. Un adhérent de l'ANM propose aux porteurs de plusieurs actions d'en vendre au moins une à plusieurs personnes de façon à ce que le nombre de présents aux AG « impressionne » la direction. Un participant

pense, qu'étant donné le nombre important d'allemands et de hollandais sur le CHM, il serait judicieux de faire une traduction de nos documents. Un autre demande si nous pouvons consulter le bail à la mairie. Des questions sur la zone ONF (accès durant 3 mois l'hiver, tarification au 9/12 ième). Une personne propose de faire intervenir la FFN pour améliorer le naturisme au CHM. Gilles Kerpen lui répond que, jusqu'à présent les courriers de l'association n'ont eu aucun écho à la FFN mais qu'il est possible que cela change avec l'arrivée d'un nouveau président à la fédération. Jean-Claude Antoine, président du « Club du Soleil Bordeaux Côte d'Argent », devenu responsable départemental de la FFN, intervient alors pour dire que les changements récents au sein de la fédération ne peuvent être que bénéfiques...

Gilles Kerpen annonce un « Repas nus » prochainement au centre commercial. Des annonces seront faites.

2. Bilan financier

Sophie Gicquel, notre trésorière, détaille le bilan de l'année passée puis propose que le montant de la cotisation soit revu à la baisse pour permettre à un plus grand nombre d'adhérer ou que le montant de 15 € soit maintenu pour éventuellement faire face à des dépenses exceptionnelles ou inattendues.

Bilan approuvé et vote à l'unanimité pour le maintien de la cotisation à 15 €

3. Mouvements du Conseil d'administration

Après 2 années de présidence et selon nos statuts, le président souhaite céder son poste. Marc Galliot, absent à l'AG, s'est proposé de reprendre le poste. Son élection est prévue pour la prochaine réunion du CA, le 18 août.

5 membres sortants: Marie-Claude Irdle, Gérard Lecluyse, Claire Simounet, Michèle Hugues et Christian Bernard

4 membres entrants: Hannes Linck, Cédric Moreau, Hilary Price et François Comtet

Lecture et distribution de la lettre de présentation de Marc Galliot

Mouvements votés à l'unanimité

Gilles Kerpen annonce un « Repas nus » prochainement au centre commercial. Les précisions sur le jour et le lieu seront données par le biais d'affiches et sur Facebook.